



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

MODALITES DE SELECTIONS

INTERNATIONALES

-

Saison Sportive 2018

-

SELECTION NATIONALE

TRIATHLON

version au 07 février 2018

PREAMBULE

L'objectif majeur de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) est d'obtenir des médailles lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo dont un titre. Le calendrier sportif international 2018 s'enrichit encore de nouvelles épreuves et est donc très dense.

Pour toutes les disciplines reconnues de haut niveau de la fédération, les sélections en Equipe de France visent l'obtention de médailles lors des épreuves de référence (Championnats d'Europe et Championnats du Monde).

Ces sélections en Equipe de France mais aussi les Sélections Nationales contribuent également à l'accession des jeunes sportifs au niveau international, afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

Alors qu'un-e athlète retenu-e en Equipe de France peut se prévaloir du titre de "membre de l'Equipe de France pour la compétition considérée" (championnat d'Europe, championnat du Monde), l'athlète retenu-e en "sélection nationale" pour une coupe continentale junior (ou toutes autres épreuves entrant dans le programme de compétitions internationales des catégories jeunes) ne le peut pas.

CADRE GENERAL

1. Le Directeur Technique National est le sélectionneur, il arrête la sélection.
2. Les sportifs sélectionnés doivent être licenciés auprès de la F.F.TRI. pour la saison 2018.
3. Peuvent être sélectionnés en Sélection Nationale les athlètes de nationalité française, les athlètes ayant demandé la nationalité française et remplissant les conditions demandées par les lois de l'Etat français en matière de naturalisation et les athlètes remplissant les conditions sportives autorisées par l'I.T.U. pour représenter la France.
4. Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de la Sélection Nationale pour la compétition correspondante.
5. Si, après application du point 4, le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la F.F.TRI., le sélectionneur choisit les sélectionnés parmi ceux-ci dans l'intérêt de la F.F.TRI..
6. Après l'attribution des places selon les points 4 et 5, s'il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discrétion, en s'appuyant éventuellement sur les critères d'éligibilité, sélectionner un ou des sportifs dans l'intérêt de la F.F.TRI.. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la publication de la sélection et de son évolution probable.
7. Aucune sélection prononcée n'est définitive. La sélection reste subordonnée à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau ou en liste Espoirs dûment signée, ou de la Convention de Sportifs sélectionnés en Equipe de France ou en Sélection Nationale pour les sportifs non inscrits sur les listes ministérielles 2018, dûment signée, à la conformité de la préparation définie avec l'Entraîneur National et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte international.
8. Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle du

suivi médical ou de la surveillance médicale réglementaire, d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou du non-respect du calendrier de compétitions.

9. Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par l'E.T.U., l'I.T.U. ou l'organisation accueillant la F.F.TRI. aux règles en vigueur pour l'épreuve ou l'ensemble des épreuves de leur calendrier.
10. La F.F.TRI. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de la F.F.TRI.. En aucune manière, la F.F.TRI. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

Introduction

La fédération européenne de triathlon (E.T.U.) propose depuis 2006 les coupes d'Europe Junior, un circuit d'épreuves européennes à destination des jeunes athlètes âgés de 16 à 19 ans.

Depuis 2010, la F.F.TRI. constitue régulièrement une sélection nationale sur une ou plusieurs étapes de coupe d'Europe Junior.

Acquérir une expérience internationale, appréhender un environnement particulier (se confronter à des sportifs (ves) étrangers, présence au briefing en anglais, règles de course internationales qui diffèrent des nationales, etc...), stress lié à la "peur" de l'inconnu, sont autant d'éléments devant être appréhendés pour pouvoir s'exprimer dans ce contexte nouveau dans les meilleures conditions. Bien souvent, les retours des sportifs après leurs premières expériences sur ces épreuves sont : "Cela n'a rien à voir avec un championnat de France", "Cela va plus vite" ou encore "Il y a une densité beaucoup plus importante."

Ainsi ces épreuves représentent de très bonnes opportunités pour courir des épreuves ouvertes à des sportifs de sa catégorie d'âge et se situant à un échelon intermédiaire entre le niveau national et le niveau observé sur les championnats internationaux junior.

Même pour des sportifs (ves) déjà aguerris aux championnats internationaux juniors, ce type de course reste intéressante : se déplacer à l'étranger, rechercher une confrontation internationale, se placer en tant que favori ou outsider, apprendre à courir dans cette position, peuvent aussi être des objectifs recherchés.

En 2018, les épreuves au programme du projet fédéral jeunes et pour lesquelles la FFTRI constituera des Sélections Nationales sont, sous réserve de modification :

- La coupe d'Europe Junior de Quarteira (Portugal), les 24 et 25 mars
- La coupe d'Europe Junior d'Holten (Hollande), le 30 Juin
- L'épreuve de qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Banyoles (Espagne), les 7 et 8 Juillet
- Enfin les « British Championships » pour les Juniors et les Youth, (Mallory Park, Leicestershire) les 15 et 16 Septembre. Nous attendons la confirmation d'une invitation par British Triathlon.

Les modalités de sélection pour les épreuves de Quarteira, Holten et de Banyoles sont d'ores et déjà définies ci-dessous.

Celles pour les épreuves de Leicester seront publiées ultérieurement et feront l'objet d'avenant(s) à ces modalités.

Tests de sélection

Des tests de sélection pour les Championnats d'Europe Youth de triathlon sont organisés le samedi 31 Mars et le dimanche 1^{er} Avril 2018 à Cannes sous la responsabilité du Directeur Technique National ou de son représentant.

Les sportifs qui désirent passer les évaluations doivent remplir le formulaire en ligne avant le Vendredi 9 février 2018 :

https://docs.google.com/forms/d/1_tIXp-cDIkhjCcdXsi8FKjUEGjMdk72RkB_wS7bfyp8/edit

COUPE D'EUROPE JUNIOR QUARTEIRA

Lieu : Quarteira (Portugal)

Date de l'épreuve : 24 et 25 Mars 2018

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 1999 et 2002 peuvent prétendre à la sélection.

Femmes et Hommes

Quota maximal E.T.U. : 9 hommes / 9 Femmes

Quota attribué à la France : l'I.T.U. inscrit les sportifs sur la liste de départ en priorité selon l' "ITU World Ranking", puis l' "ETU Junior Ranking" et enfin par ordre alphabétique de nom de pays. Le quota attribué à la France dépend donc du classement des sportifs français à ces rankings.

Critères d'accès à la sélection:

- Avoir terminé dans les 24 premier(e)s du Championnat du monde Junior de Triathlon 2017
- Avoir terminé dans les 16 premier(e)s du Championnat d'Europe Junior de Triathlon 2017
- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat d'Europe Youth de Triathlon 2017

Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 8 premier(e)s du Championnat d'Europe Youth de Triathlon 2017
- Avoir terminé dans les 4 premier(e)s pour les Juniors et dans les 8 premier(e)s pour les Cadets d'une coupe d'Europe Junior de Triathlon en 2017 à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ
- Etre champion(e) de France Junior(e)s 2017
- Etre champion(e) de France Cadet(tes) 2017

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnés un(e) ou plusieurs sportifs(ves) après observation des épreuves citées ci-dessus et des résultats obtenus au cours des saisons 2017 et 2018. Ces résultats comprennent notamment les compétitions officielles FFA, FFN, UNSS, UGSEL, FFSportU.

Date de publication de la sélection : 7 Février 2018

COUPE D'EUROPE JUNIOR HOLTEN

Lieu : HOLTEN (Hollande)

Date de l'épreuve : 30 Juin 2018

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 1999 et 2002 peuvent prétendre à la sélection.

Femmes et Hommes

Quota maximal I.T.U. : 9 Femmes / 9 Hommes

Quota attribué à la France : l'I.T.U. inscrit les sportifs sur la liste de départ en priorité selon l' "ITU World Ranking", puis l' "ETU Junior Ranking" et enfin par ordre alphabétique de nom de pays. Le quota attribué à la France dépend donc du classement des sportifs français à ces rankings.

Critères d'accès à la sélection:

- Avoir terminé premier(e) français(e), dans les 6 premier(e)s et à moins de 1,5% du temps du vainqueur de la coupe d'Europe junior de triathlon de Quarteira 2018 avec au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées.
- Lors des tests de sélection, avoir terminé premier(e) et réalisé moins de 28'00" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 10'20" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 18'00" sur le 5000 m course à pied pour les femmes, avoir réalisé moins de 25'00" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 9'40" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 15'45" sur le 5000 m course à pied pour les hommes.
- Avoir terminé premier(e) aux tests de sélection au cumul des temps natation, vélo et course à pied.
- Etre Champion(ne) de France de Triathlon Junior(e) 2018. Ce critère est soumis à la condition suivante. L'I.T.U. rendra publique la liste de départ le 29 mai 2018. Le sportif réalisant ce critère sera retenu dans la sélection à la coupe d'Europe Junior d'Holten à la condition de figurer sur la liste de départ émise par l'I.T.U. avant le championnat de France.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnés un.e ou plusieurs sportifs.ves après observation des épreuves citées ci-dessus.

Date de publication de la sélection : 5 Juin 2018

COURSE DE QUALIFICATION AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

Lieu : BANYOLES (Espagne)

Date de l'épreuve : 7-8 Juillet 2018

Seuls les sportifs nés (e)s en 2001 et 2002 peuvent prétendre à la sélection.

Femmes et Hommes

Quota maximal E.T.U. : 4 femmes / 4 hommes

Quota attribué à la France : 2 femmes / 2 hommes

Critères d'accès à la sélection

- Etre Champion(ne) de France de Triathlon Cadet(te) 2018
- Lors des tests de sélection, avoir terminé première cadette française en ayant réalisé moins de 28'15" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum de 10'20" sur le 800 NL natation et un temps minimum de 18'15" sur le 5000m course à pied, avoir terminé premier cadet français en ayant réalisé moins de 25'15" à l'addition des temps natation et course à pied avec un temps minimum 9'40" sur le 800 NL natation et de 16'00" sur le 5000 m course à pied.

Critères d'éligibilité

- Lors des tests de sélection, avoir terminé premier(e) cadet(te) au cumul des temps natation, vélo et course à pied.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionné(e)s un ou plusieurs sportifs(ves) après observation des épreuves et tests cités ci-dessus.

Date de publication de la sélection : 5 Juin 2018

**COURSE DE QUALIFICATION AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE
EPREUVE DE RELAIS MIXTE**

Lieu : BANYOLES (Espagne)

Date de l'épreuve : 8 Juillet 2018

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais mixte (sous réserve de modification par l'I.T.U.)

Seuls (es) les sportifs nés (e)s entre 2001 et 2002 peuvent prétendre à la sélection.

Quota maximal I.T.U. : Jusqu'à 1 équipe composée de 2 femmes et 2 hommes peut être inscrite auprès de l'I.T.U..

Les athlètes sélectionnés sur la course individuelle de la course de qualification aux Jeux Olympiques de la Jeunesse s'engagent à être à la disposition du sélectionneur pour participer à cette épreuve.

Date d'annonce de la sélection : 7 juillet 2018